

Marseille, le 13 juillet 2017

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Monsieur le maire de la commune de
Carry-le-Rouet

Objet : Modification organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire,

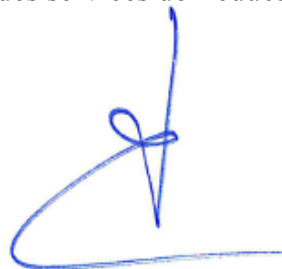
Vous m'avez fait parvenir une demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour les écoles de votre commune. Nous avons présenté votre projet au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) le 13 juillet 2017.

C'est avec plaisir que je vous confirme qu'à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 et pour trois années, j'arrête l'organisation que vous m'avez proposée. Les horaires d'enseignement des écoles de votre commune seront donc :

Lundi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mardi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mercredi				
Judi	8h30	11h30	13h30	16h30
Vendredi	8h30	11h30	13h30	16h30

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale



Dominique Beck

Référence
YP - 2017 07 13
Dossier suivi par
Yoann Paulhan
Téléphone
06 22 30 07 24
Mél.
ce.rythmes-scolaires13
@ac-aix-marseille.fr

28 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1